KARATE

Règlement universitaire

Saison 2026-2027

Mis à jour le 28 10 2026

Composition de la commission mixte nationale

Membres FF Karaté

Franck BISSON (Entraineur National)
Lionel NARDY (entraîneur National)

Membres FF Sport U

Alexandre PAVY (Université de Lille)
Sébastien CASTRO MORENO (Université de Poitiers)
Karl DRAPIED (Conseiller Technique National)

Invités :

Dates du championnat

Championnat de France	Dates (Lieu)	Envoi des retours de qualification	Envoi des candidatures d'arbitres
CFU Karaté	***13 et 14 mars 2027*** ***(Ligue Occitanie)***	10 février 2027	10 février 2027

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

Table des matières

Table des matières 3

CHAMPIONNAT DE FRANCE UNIVERSITAIRE 4

1 – DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE 4

2 – DATE LIMITE DE RETOUR DES ENGAGEMENTS 4

3 – SYSTÈME DE QUALIFICATION 4

4 – FORMULE SPORTIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE 5

Kumité 5

Katas 6

Règles à toutes les filières 7

5 – FORFAITS 8

6 – TENUE 8

7 – ARBITRAGE 8

8 – COMMISSION DES LITIGES 8

PROGRAMME INTERNATIONAL 9

EUSA : 9

CONTACTS 10

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

CHAMPIONNAT DE FRANCE UNIVERSITAIRE

1 – DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

13 et 14 mars 2027
(Ligue Occitanie)

2 – DATE LIMITE DE RETOUR DES ENGAGEMENTS

10 février 2027
CMN le 17 février 2027

3 – SYSTÈME DE QUALIFICATION

Les ligues sont autonomes dans l'organisation de leur phase qualificative. La CMN restera disponible pour aider les ligues souhaitant un avis sur le mode de qualification proposé.

La participation à une compétition de ligue du sport U ou interligues universitaires **est OBLIGATOIRE pour prétendre à une qualification** au championnat de France.

Toute demande de qualification exceptionnelle (se référer aux demandes de QE sur le site FFSU) ne pourra être examinée que s'il y a eu inscription au préalable à un championnat académique, de ligue du sport U ou interligues universitaires.
Les demandes de qualification seront réalisées par les ligues du Sport U via le site FFSU.
Pour rappel, les demandes de QE ne sont valables que dans les cas suivants :

- Blessure
- Sportif sur liste ministériel avec un calendrier l'empêchant de participer
- Concours et examens nationaux

Une liste des compétitions Universitaires organisées en métropole sera publiée sur le site FFSU, page Karaté, à l'automne 2026, afin de permettre à tout.e étudiant.e de faire une demande de participation, en cas d'empêchement, à une compétition hors de sa Ligue du Sport U.

Pour plus d'équilibre dans les compétitions locales les champions et championnes de France FFKARATE et les membres des collectifs France peuvent-être dispensés des championnats de qualification individuels.
Pour être qualifiés aux phases nationales, ils devront :

- S'inscrire au championnat de ligue ou interligues
- Produire, avant la date de retours des résultats, une demande de qualification exceptionnelle (QE) accompagnée de la photocopie du passeport sportif, des pièces justificatives et du n° de licence FFSU. Cette demande de QE devra être obligatoirement validée par la ligue du Sport U d'origine.

Date vérification des QE : date de demande de retour de qualification

4 – FORMULE SPORTIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Kumité

1. **Epreuves individuelles dans sa catégorie de poids**

   Pour l'ensemble des catégories de poids, chaque tableau final sera précédé d'une phase de poules si le nombre de compétiteurs dans la catégorie de poids est inférieur ou égal à huit.
   Dans le cas contraire, la compétition se déroule par élimination directe avec formule en simple repêchage. Les combats durent deux minutes pour les jeunes gens et les jeunes filles.

   Obligation de participer à une compétition académique, de ligue du sport U ou interligues universitaires. (Cf. point 2 – Qualification)

2. **Epreuves individuelles en Open :**

   Ne peuvent s'engager en catégorie Open Kumité que les étudiants ayant participé à une compétition individuelle académique.
   Les demandes de qualifications individuelles seront à faire via le site My Sport U, jusqu'à la date de retours de qualification ;
   Aucune inscription ne sera prise après la date indiquée, ni sur place.

   Des matchs supplémentaires seront organisés pour les étudiants ayant perdus leur premier match et n'étant pas repêchés dans leur catégorie et n'étant pas inscrits dans une autre catégorie.
   La proposition d'un match supplémentaire se fera par l'équipe arbitrale auprès des étudiants concernés. La validation se fera par la Commission nationale Mixte.

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

3. Epreuve par équipes

L'unique épreuve par équipe sera une compétition mixte

Composition des équipes :

- 3 combattants : une fille et deux garçons
  La jeune fille combattra toujours en deuxième position.
- Minimum de trois combattants
- Jusqu'à deux remplaçants maximum (une fille et un garçon)
- Priorité sera donnée aux équipes d'AS. Il est autorisé d'intégrer une licence extérieure **du site de ligue FFSU** au sein de l'équipe pour compléter l'équipe. https://sport-u.com/la-ff-sport-u/les-ligues-regionales/
- Les équipes seront validées par la CMN. Pour les équipes d'AS, les compositions seront attendus à la date de retour de qualification.

La compétition par équipe se déroulera par élimination directe avec formule en simple repêchage. La CMN se réserve le droit de proposer une formule sportive différente en fonction du nombre d'équipe engagé.

Les combats durent deux minutes. En cas de victoires consécutives par la même équipe, le troisième combat n'aura pas lieu.

La pré-inscription se fera via My Sport U à faire **avant le 10 février 2027,** 1 semaine après la parution de la liste des qualifiés, possibilité de s'inscrire sur place en fonction des places disponibles.

Cette épreuve ne permettra pas de cumuler des points pour le Challenge AS MAIF de la FF Sport U.

Katas

Epreuves individuelles

Formule : duels, par élimination directe avec repêchage.

Compétition « tableau B » pour les Katas :
Ne peuvent s'engager en catégorie « Katas Tableau B » que les étudiants ayant participé à la compétition individuelle et battus lors du premier tour, non repêchés, à la condition de n'être engagé dans aucune autre catégorie.
Les demandes de qualifications individuelles seront à faire sur site auprès de la Commission Sportive fédérale.

La liste officielle des katas FF KARATE demeure seule valable.
https://sport-u.com/sports-ind/karate/

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

Règles à toutes les filières

Sauf précisions diffusées dans le présent document, les règlements sportifs sont ceux de la Fédération Française de Karaté.

Catégories de poids

Homme Open 1 et Open 2	Femme Open 1 et Open 2
-60kg	-50kg
-67kg	-55kg
-75kg	-61kg
-84kg	-68kg
+84kg	+68kg

Tout concurrent ne peut combattre que dans la ou les catégories pour laquelle(s) il a été qualifié au terme de la phase académique, de ligue ou interligues universitaires.
Les demandes de qualifications individuelles et par équipes seront à faire via le site FF Sport U.

Trophée FFKARATE : *(Attention ce trophée est spécifique au CFU Karaté)*
Nota : une coupe sera offerte par la FFKARATE à l'A.S. ayant obtenu le meilleur total de points sur l'ensemble des catégories selon le barème suivant :

- Individuel : 1er : 6 pts - 2ème : 4 pts - 3ème : 3 pts - Autres : 1 pt
- Équipe : 1er : 12 pts - 2ème : 8 pts - 3ème : 6 pts - Autres : 2 pts

Coaching

Le coaching sera organisé, selon les conditions suivantes :

- **Le coach sera assuré uniquement par des étudiants.**
- Obligation d'être licencié (vérification en amont du match).
- Chaises placées par les organisateurs.

Qui peut être coach : étudiant de l'AS, de la ligue. Avec veste de l'AS ou kimono possible si participant. Si l'AS n'a qu'un seul combattant d'engagé, une personne extérieure à l'AS pourrait exercer cette fonction sous l'accord de la CMN.

Vigilance : Le coaching des tribunes est interdit, il est demandé aux enseignants de respecter cette consigne de manière à ce que les étudiants puissent développer des compétences de coaching et d'autonomie dans le cadre du CFU de Karaté et disciplines associées.

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

5 – FORFAITS

Les AS ont 7 jours après la publication des qualifiés par la Direction Nationale pour déclarer un forfait.
Au-delà de ce délai, l'AS fera l'objet de sanctions selon l'article 6.1 du Règlement Sportif de la FF Sport U

6 – TENUE

La non-observation de ces directives entraîne la disqualification :

- Le compétiteur et la compétitrice doit porter un Karategi (veste) de couleur blanche.
- Le retrait de la veste est interdit.
- Seul l'insigne du club d'appartenance peut figurer sur le Karategi, placé sur le côté gauche.
- Le port du tee-shirt est interdit pour les jeunes gens. Les jeunes filles peuvent porter un tee-shirt de couleur blanche sous leur veste.
- Les tenues des compétitrices et compétiteurs doivent être en conformité avec l'article 11 du règlement sportif général de la FF Sport U : LIEN ICI

7 – ARBITRAGE

CUA3
Procédure de prise en charge des CUA3
L'organisateur prend en charge l'ensemble des frais (déplacement, hébergement et restauration) des stagiaires arbitres CUA3 convoqués.
Il demande ensuite en fin de saison le soutien financier de la commission formation pour les frais engagés (avec les justificatifs envoyés à la FFSU)
Attention aux CUA3 validés antérieurement qui seraient convoqués sur une phase nationale, ces derniers ne seront pas pris en charge par la commission formation.

8 – COMMISSION DES LITIGES

Une commission des litiges est constituée lors des phases finales (composition en article 8 du règlement intérieur). Elle agit par délégation de pouvoirs de la CMN et a compétence à la fois pour les affaires sportives (d'ordre réglementaire) et les affaires disciplinaires. Elle prend toute décision urgente sur le champ, notamment pour permettre la poursuite des compétitions, l'appel n'étant pas suspensif.

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

PROGRAMME INTERNATIONAL

EUSA :

Le Championnat d'Europe EUSA 2027 aura lieu du 07 au 10 septembre 2027 à la Nucia (Espagne)

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

CONTACTS

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE
108 avenue de Fontainebleau – 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE
federation@sport-u.com
www.sport-u.com

Directeur national adjoint – Karl DRAPIED
kdrapied@sport-u.com / 07 44 42 98 80

Chargé de missions SPORT – Nicolas Guérin
nguerin@sport-u.com

